



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2004

Visite de chantier – 16 nouveaux logements abordables pour personnes âgées à Saint-Pamphile

SAINT-PAMPHILE, Québec, 15 novembre 2004 – Les personnes âgées en légère perte d'autonomie auront bientôt plus d'options en matière de logement abordable grâce à la construction de 16 nouveaux logements sur la rue du Foyer, à Saint-Pamphile.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui l'honorable Jean-C. Lapierre, ministre des Transports et lieutenant politique du Québec, au nom de l'honorable Joseph Fontana, ministre du Travail et du Logement, et l'adjoint parlementaire au ministre des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs et député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin, au nom du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, monsieur Jean-Marc Fournier. Étaient présents à la cérémonie le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin, le maire de Saint-Pamphile, monsieur Réal Laverdière, et la présidente de l'organisme, madame Diane Troie.

Cet agrandissement, dont le coût est évalué à 1,5 M \$, sera réalisé grâce à la participation de partenaires publics, communautaires et privés. Les contributions financières pour la réalisation des travaux, totalisant 1 165 458 \$, sont versées en vertu de l'entente conclue entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ) concernant le logement abordable.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement verse une aide financière de 375 632 \$. La Société d'habitation du Québec participe au projet d'habitation pour une somme de 555 459 \$. Ce projet bénéficie également d'une contribution du milieu de 234 367 \$, incluant celle de la municipalité de Saint-Pamphile au montant de 70 595 \$. Les autres coûts sont assumés par l'organisme au moyen d'un prêt hypothécaire garanti par la Société d'habitation du Québec.

« Les 16 nouvelles unités inaugurées aujourd'hui vont offrir aux aînés un environnement de qualité leur permettant de rester dans leur communauté, près de leur famille et amis, tout en contribuant au développement de leur région. », a déclaré le ministre Lapierre. « Le logement abordable est une priorité pour le gouvernement du Canada et nous sommes heureux de travailler en collaboration avec le gouvernement du Québec, la municipalité et les représentants du milieu afin d'offrir à plus de personnes un meilleur logement dans leur communauté. »

« Le gouvernement du Québec se réjouit de la réalisation des 16 nouveaux logements de la Villa Joie de vivre qui permettra aux personnes âgées de bénéficier de logements adéquats tout en demeurant dans leur milieu. Qui plus est, cette résidence est un excellent exemple de partenariat fructueux entre les gouvernements, la municipalité et le milieu communautaire », a déclaré monsieur Morin.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser 16 000 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible ou modeste. Cette initiative prend notamment appui sur les fonds fédéraux rendus disponibles en vertu d'ententes concernant le logement abordable.

Nouvelles hypothécaires - Visite de chantier – 16 nouveaux logements abordables pour personnes ...

Rappelons d'ailleurs que les ministres Fontana et Fournier ont signé une entente, en août 2004, portant sur un financement additionnel pour la deuxième phase du programme de Logement abordable, le Québec devenant ainsi la première province à signer une telle entente. Le tout équivaut à une contribution totale de 150 M\$ afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 75 M \$ de la part du gouvernement fédéral, et une somme équivalente de la part du gouvernement du Québec et des municipalités qui participent au programme.

Sources :

Christiane Lussier
Conseiller en communication
Société d'habitation du Québec
(418) 644-5762

Marie-Chantale Lortie
Communication et Marketing
SCHL
(514) 496-4025

Information :

Stéphane Gosselin
Attaché de presse du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
(418) 691-2050
(514) 873-2622